

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

En date 13 février 2023.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire administratif et du secrétaire adjoint (parent ou personnel)
- Approbation du compte rendu du précédent CA.
- Adoption de l'ordre du jour.

Ouverture de séance : 15 h 43

Madame la Provisseure souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence.

Vérification du quorum : Le quorum est atteint avec 16 personnes présentes dont 14 votants en début de séance, le conseil d'administration peut siéger. (Voir annexe 1 : feuille d'émargement)

Désignation du secrétaire administratif et du secrétaire adjoint de séance :

Secrétaire administratif

Mme Ludivine CHAMPEIL, directrice du PRIMAIRE assure le secrétariat de séance

Secrétaire adjoint

Mme Murielle LECLER (parents) assure le secrétariat de séance

Approbation du compte rendu précédent :

Le précédent compte rendu est soumis à approbation.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
1	Adoption du compte rendu du CA du 28 novembre 2023	14	14	0	0

Approbation de l'ordre du jour :

Ajout à l'ordre du jour :

Pour rappel, ordre du jour prévu :

1. Approbation du compte-rendu du C.ET. du 28 novembre 2022
2. Vote de la proposition de calendrier scolaire pour soumission
3. Point sur la commission cantine
4. Point sur la commission transport
5. Questions diverses

Proposition d'ajout :

6. Autorisation d'ouverture section internationale et BFI

L'ordre du jour est soumis pour approbation

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
2	Approbation de l'ordre du jour	14	14	0	0

Questions à l'ordre du jour

Sujet 1 : Point sur la commission cantine (Voir annexe 2 : PPT)

Groupe de travail pour améliorer la qualité. Pas vocation à se pérenniser. Mr. STOFFEL reste le principal interlocuteur. 2 représentants des parents élus, 1 membre comité de gestion, Mr. STOFFEL

Axes d'amélioration : gestion des paiements, diététique.

Inclure entrée et dessert dans les menus proposés.

Proposition d'inclure l'infirmière.

Intervention enseignant : ils souhaitent être dans la commission aussi. Subvention pour les enseignants de la part du LFM suggérée. Des élèves pourraient aussi participer à ces commissions.

Le service de restauration scolaire n'est pas obligatoire. Les enseignants ont le choix d'utiliser d'autres ressources. Un tarif préférentiel enseignants existait avant. Mr STOFFEL va essayer de négocier.

Les tarifs enseignants sont ceux appliqués aux élèves de maternelle. Il s'agit donc d'un tarif préférentiel.

Les enseignants et les élèves peuvent faire remonter leurs remarques à la Commission Cantine.

Sujet 2 : Point sur la commission transport (Voir annexe 2 : PPT)

Groupe de travail pour améliorer la qualité. Pas vocation à se pérenniser. Mr. STOFFEL reste le principal interlocuteur. 3 représentants des parents élus, 1 membre comité de gestion, Mr. STOFFEL.

Axes d'amélioration : raccourcir le temps de trajet.

- Ponctualité des élèves le matin et l'après-midi.
- Pas de changements de dernière minute
- Travail sur les itinéraires.

Nécessité de vans supplémentaires l'année prochaine pour faire face au nombre croissant d'élèves. Les 2 transporteurs s'engagent à augmenter le nombre de vans. En parallèle M STOFFEL a commencé à démarcher d'autres transporteurs.

Sécurité : manque de ceintures de sécurité dans un bus. Problème réglé par le transporteur après l'intervention du LFM. Pour rappel sécurité contrôlée par le ministère des transports en début d'année, plus le personnel du LFM.

Problèmes de places disponibles. Mr. STOFFEL annonce que pour le moment, il y a plus de places disponibles que d'utilisateurs.

Problème d'horaires le matin. 5h30 pour une élève de 5ème.

Refus de ramener une élève si elle est seule dans le bus à 17h30 (contexte particulier, déménagement et changement d'horaire en cours d'année).

Mr STOFFEL travaille sur le sujet avec les compagnies. Il ne faut pas hésiter à rappeler aux parents d'élèves que Mr. STOFFEL peut être contacté pour tout ce qui concerne les questions de transport et de cantine (il est recommandé de le mettre en copie des messages adressés aux transporteurs en cas de problème).

La question des arrêts de bus risque de se reposer si l'on souhaite diminuer drastiquement les temps de trajets, même si chacun a conscience que cela reste un sujet délicat pour les familles.

Sujet 3 : point sur l'autorisation d'ouverture de la seconde SI lycée et du BFI (Voir annexe 2 : PPT)

Voir tableau ci-dessous.

Sujet 4 : le calendrier scolaire (Voir annexe 3 : proposition calendrier scolaire)

Rappel : travailler un jour férié représente un coût non négligeable pour l'établissement.

Proposition de travailler 2 samedis pour récupérer les deux jours en plus à Noël afin de ne pas tronquer les vacances « d'hiver » (février-mars).

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
3	Calendrier scolaire	14	12	2	0

Attention : Ce calendrier doit être approuvé par les instances de l'AEFE et de l'ambassade avant d'être définitif

Sujet 5 : Questions diverses : (Voir annexe 4 : questions des parents d'élèves)

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Proviseure adjointe remercie l'assemblée pour sa participation aux travaux de ce jour et lève la séance à 17 h 30.

Le Secrétaire de séance

Ludivine CHAMPEIL



La Secrétaire adjointe

Murielle LECLER



La Présidente du CET

Eliette BAUD



